



**Institut Royal
d'Architecture
du
Canada**

Collège des Agrégés

Historique préparé en 1962
révisé en 1977

par: Dr. Thomas Howarth, FRAIC, FRIBA, Hon.FAIA
Professeur d'Architecture
Université de Toronto

Traduit de l'Anglais en 1963
Révisé en 1977, par:
Gérard Venne, FIRAC, Hon.FAIA
Ex Chancelier du Collège des Agrégés.

Table des Matières

Introduction	4
L'Acte d'Incorporation	4
Le premier Congrès	6
L'Institut Royal d'Architecture du Canada	7
Les Agrégés	7
Agrégés à leur retraite	9
Le Collège des Agrégés	10
Première Convention du Collège des Agrégés	12
Appendice 1. Le Cérémonial dans sa forme originale	19
Appendice 2. Les Agrégés honoraires	22
Appendice 3. Dignitaires du Collège des Agrégés	24
Appendice 4. Dons au Collège des Agrégés	25
Appendice 5. Boursiers du Collège des Agrégés	26
Remerciements	26

La fondation du
Collège des Agrégés de
l'Institut Royal d'Architecture
du Canada est
toute récente.

Son établissement fut
autorisé par le Conseil
de l'Institut Royal
d'Architecture du
Canada lors d'une réunion
tenue le 17 janvier 1941
et la première Convocation
eut lieu au "Arts and
Letters Club", de Toronto,
le 21 février 1941.

Au début du siècle, on réalisait déjà la nécessité de resserrer les liens professionnels entre les différentes associations provinciales d'architectes dans tout le Canada, et il devenait évident que seule la création d'un organisme national pouvait consolider et rehausser le prestige de la profession d'architecte. Une série de réunions, réparties sur une période de douze mois, groupa MM. D. Ewart, architecte en chef au Ministère des Travaux Publics, Ottawa; Edmund Burke, président de l'Association des Architectes de l'Ontario; et, Alcide Chaussé, président de l'Association des Architectes de la Province de Québec; c'est à la suite de ces réunions qu'on décida qu'en effet le moment était venu de former un organisme national. Il appert indubitable que M. Chaussé fut l'avocat le plus dévoué à cette cause, et c'est grâce à ses efforts inlassables qu'on a réussi à passer des paroles aux actes et à former l'Institut National des Architectes.

Au mois d'avril 1907, une lettre circulaire était adressée à 500 architectes exerçant leur profession au Canada pour les inviter à se joindre au nouvel institut à titre de Membres Fondateurs, et ce, sur paiement d'une cotisation de \$10.00. M. Chaussé, secrétaire par intérim, mentionnait dans sa lettre, que: "Certains architectes estiment que le moment est venu d'organiser une société qui embrasserait tout le Dominion. On croit, de plus, qu'une telle société s'impose dans le but de rehausser la dignité et le prestige de la profession. Enfin, cette société aiderait à l'unification des

différentes organisations locales et pourrait être utile aux architectes exerçant leur profession dans des localités où il n'existe aucun organisme."

Les réponses à cette lettre furent encourageantes et l'on procéda à la formation d'un Conseil Provisoire qui se composait comme suit: A.F. Dunlop, R.C.A., A.A.P.Q., président; les vice-présidents étaient Edmund Burke de Toronto, Maurice Perrault, A.A.P.Q., Montréal, Membre de l'Assemblée Législative du Québec, S. Frank Peters, de Winnipeg, président de l'Association des Architectes du Manitoba; le secrétaire était M. Alcide Chaussé, ancien président de l'A.A.P.Q.; et le trésorier était M. J.W.H. Watts, R.C.A., vice-président de l'O.A.A. pour Ottawa et président de la Société d'Ottawa de l'O.A.A.. Le Conseil était formé de quatorze membres venant des associations provinciales d'un bout à l'autre du pays et le Conseiller juridique était M. J.C. Walsh, représentant le comité de Ste-Anne, Montréal, au gouvernement d'Ottawa.

L'acte d'incorporation

Il s'agissait ensuite de franchir l'étape la plus importante en préparant un texte destiné à obtenir du Gouvernement la constitution de l'Institut en corporation. Sous l'habile direction de M. Walsh, on prépara un "Projet d'Acte d'Incorporation de l'Institut des Architectes du Canada"; ce document, bien étudié et complet, avait pour but principal de restreindre l'usage du titre d'architecte, ainsi que la pratique de l'architecture, aux seuls membres

de l'Institut. Les titres de ceux qui aspiraient à devenir membres étaient soigneusement définis, et on y proposait la formation d'un jury composé d'au moins sept membres pour examiner et étudier le dossier des candidats et pour faire subir les examens préliminaires et finals proposés par l'Institut. Un programme d'études y était décrit brièvement, et il est intéressant de noter que les candidats devaient être examinés en les matières suivantes: - nature des sols et fondations, résistance des matériaux et construction, histoire de l'Architecture, composition et ornementation, hygiène de l'habitation, jurisprudence en matière d'Architecture, chauffage et ventilation, acoustique et cahier des charges. Cette liste eut pour effet de soulever la colère de M. Joseph Venne, qui, dans une lettre adressée au Secrétaire, disait, entre autres choses, ce qui suit: "Pourquoi ne pas supprimer l'Acoustique? A l'A.A.P.Q., on s'est rendu compte que cette matière était encombrante, inutile et prenait la place d'études plus pratiques" !

On peut lire à la clause 17 du "Projet" : "le dit Institut comprendra les catégories suivantes de membres: membres honoraires, membres correspondants, associés membres, membres associés (sic) et les étudiants, conformément aux règlements qui seront rédigés à cet effet". Il n'y est fait aucune mention d'une autre catégorie de membres, celle des "Agrégés". Le conseil provisoire de l'organisation proposa qu'un congrès ou convention des Architectes du

Canada soit tenu à Montréal du 19 au 23 août 1907 afin de discuter, en détails, le projet d'Acte d'Incorporation. Cette proposition fut acceptée d'emblée par la profession, bien que contrairement à l'espoir du secrétaire, tous les Architectes du Canada n'aient pas estimé "qu'il était de leur intérêt d'assister à cette première réunion nationale." Il est évident, cependant, d'après les rapports des réunions et la correspondance qui s'y rattache, que les provinces étaient bien représentées et qu'on assista à des discussions animées.

L'en-tête de la lettre d'invitation adressée aux architectes canadiens pour le premier congrès se lisait comme suit:

"Toujours de l'avant, groupés pour la protection de nos concitoyens et l'avancement de notre art (Gervais)."

Les membres étaient avisés qu'ils recevraient une carte d'identité, un insigne, tout ce qui serait publié à propos du congrès, le compte rendu final, ainsi que plusieurs invitations à des réunions sociales. Apparemment, il n'y aurait eu aucun frais d'inscription ou autre paiement du même genre. Les billets d'admission pour le dîner des membres se vendaient \$2.50.

On donnait une liste de 11 hôtels dont les prix variaient entre \$1.50 et \$3.00 pour la pension complète. Tous les membres venant de l'Ouest

par les chemins de fer du Canadien Pacifique ou du Grand Tronc pouvaient, s'ils le désiraient, faire une partie du trajet par bateau, de Toronto ou Kingston par le St-Laurent, en passant par les Mille-Iles, grâce à la compagnie de Navigation Richelieu et Ontario, et ce, sur paiement d'un supplément de \$8.00 pour le voyage de Toronto ou \$4.50 pour celui de Kingston. Le conseil du Club des Ingénieurs de Montréal avait nommé tous les délégués au Congrès, membres honoraires du Club pour la durée des séances et la direction du nouveau théâtre Bennett invitait les dames à assister à une des représentations de leur "Vaudeville Raffiné"!

Le Premier Congrès

Le premier Congrès des Architectes canadiens, ou le Congrès de l'Institut des Architectes du Canada, s'ouvrait à Montréal le 19 août 1907, sous la présidence de M. A.F. Dunlop. Ce dernier présenta alors l'honorable W.A. Weir, Ministre des Travaux Publics de la Province de Québec, qui prononça le discours d'ouverture. Les paroles que le Ministre adressa aux membres présents les encourageaient à faire pression pour obtenir une législation qui protégerait la profession dans tout le Canada. Il assura l'assistance que son gouvernement prendrait en sérieuse considération toute suggestion qu'on pourrait lui faire dans le but d'amender les lois de la Province de Québec pour atteindre les objectifs qu'on se proposait. Le Président, M. Dunlop, souligna les progrès faits par l'A.A.P.Q. non seulement dans le domaine de

la législation, mais aussi dans celui de l'éducation. Il s'exprima en ces termes:

"Les étudiants d'aujourd'hui peuvent envisager l'avenir sur le même pied que toutes les autres professions et je voudrais qu'ils comprennent bien les grands avantages qu'offrent les études universitaires. Je considère que les Architectes de l'avenir devront avoir des connaissances beaucoup plus vastes que ceux d'aujourd'hui s'ils veulent se mériter le respect et la confiance des générations futures".

M. Edmund Burke, président de l'Association des Architectes de l'Ontario, souligna dans son discours le fait extraordinaire qui réunissait, pour la première fois, les architectes de langue française et ceux de langue anglaise - "jamais auparavant", disait-il, "en autant que je sache, nous, les membres de langue anglaise venant de l'Ouest, n'avons eu le plaisir de rencontrer à un congrès nos amis et confrères de la Province de Québec". On remarquera que Toronto était alors considérée comme "l'Ouest"! M. Burke souligna, lui aussi, l'importance de l'éducation en disant:

"Si on prépare nos étudiants parfaitement et qu'on s'assure que seuls les candidats hautement qualifiés soient admis à la pratique de la profession, je crois que le reste viendra par surcroît".

Il faisait remarquer qu'en plus de la Province de Québec, qui avait déjà une législation appropriée

depuis plusieurs années, la Province de l'Alberta en avait adopté une en 1906 et que le Manitoba était sur le point de faire de même. Le pointage des présences dénotait une assistance de 72 membres et 20 invités venus principalement du Québec; le reste du Congrès fut consacré à l'étude et à la préparation de l'Acte d'Incorporation. Les délibérations figurent in extenso aux archives de l'I.R.A.C. et, apparemment, il ne fut nullement question à ce moment d'une catégorie d'Agrégés.

Le mercredi, 20 novembre 1907, le texte préparé, ou "Acte pour incorporer l'Institut des Architectes du Canada" était remis au greffe de la Chambre des Représentants à Ottawa, et des requêtes demandant la constitution en Corporation sous le nom de: "Institut des Architectes du Canada" étaient envoyées simultanément à la Chambre des Communes, au Sénat, et au Gouverneur-général en Conseil. Le Bill provoqua un débat très orageux au Parlement et suscita une forte opposition de la part de ceux qui y voyaient non seulement une Corporation fermée mais aussi l'établissement de standards professionnels élevés dans tout le Dominion et ce, au détriment des entrepreneurs-généraux, des ingénieurs, des manufacturiers et autres qui désiraient aussi être considérés comme architectes.

L'Institut Royal d'Architecture du Canada

Cependant, après plusieurs révisions, un Bill fut finalement approuvé et l'Institut des Architectes du Canada fut incorporé par un acte spécial

du Parlement du Canada le 16 juin 1908 sous le titre de: "L'Institut d'Architecture du Canada", le changement de nom ayant une certaine signification politique. Le 15 mai 1909 une affiliation était conclue avec le "Royal Institute of British Architects" et l'assentiment Royal accordant la modification du nom corporatif en y ajoutant le titre "Royal" fut accordé par une lettre du Gouverneur-général en date du 2 juin 1909.

La Charte de l'I.R.A.C. fut amendée par un Acte spécial du Parlement le 1er avril 1912 et une deuxième fois, le 10 juin 1929; ses objectifs, tels que la Charte les définit, sont les suivants:

"Le but de l'Institut est de faciliter l'acquisition et l'échange de connaissances professionnelles parmi ses membres et, plus particulièrement, de promouvoir l'acquisition des connaissances spéciales se rattachant directement à la profession d'Architecte, et aussi d'encourager les recherches dans tous les domaines touchant la profession".

La charte reconnaît trois catégories de membres:

1. Les Membres de l'I.R.A.C.
2. Les Agrégés de l'I.R.A.C.
3. Les Agrégés Honoraires de l'I.R.A.C.

Apparemment c'était la première fois qu'on faisait mention d'une catégorie d'Agrégés dans un document officiel de l'I.R.A.C., encore qu'on trouve dans les dossiers de l'Institut les noms de plusieurs personnages distingués qui furent nommés Agrégés dès 1908.

Les Agrégés

Les règlements de l'I.R.A.C. adoptés le 28 décembre 1929 et subséquemment amendés en 1932 et 1934 comportent plusieurs articles ayant trait à la formation “d'un corps originaire d'Agrégés” ainsi qu'à la marche à suivre pour leur nomination et leur élection. Le Conseil décida que pour créer ce corps d'Agrégés suivant la charte telle qu'elle avait été amendée en 1929, le titre devrait être conféré à tous les anciens présidents, aux anciens présidents des différentes associations provinciales de même qu'à tous ceux qui avaient reçu le titre d'Agrégé avant 1913, à condition qu'ils acceptent dans un délai de deux mois. Subséquemment l'élection des Agrégés serait règlementée et chaque candidature devrait être proposée par un Agrégé et appuyée par deux autres Agrégés.

On y relève aussi différents autres règlements, entre autres: le candidat devait être âgé d'au moins 35 ans et être déjà membre de l'I.R.A.C.; il devait avoir son propre cabinet d'architecte depuis au moins 10 ans, ou occuper des fonctions du même ordre. La lettre de candidature devait, non seulement, établir clairement les raisons justifiant la recommandation à l'élection “Distinction professionnelle, services rendus à la profession, originalité artistique, etc...” mais aussi, le candidat devait consentir à devenir Agrégé.

On espérait qu'ainsi les Agrégés constitueraient une sorte d'élite consultative qui serait en mesure d'exprimer ses vues au Conseil, à l'Exécutif, ou

devant l'Assemblée générale.

Il fut convenu que tous ceux qui pouvaient être élus Agrégés honoraires pourraient être choisis parmi les “Agrégés à leur retraite”, et toute personne ayant contribué à l'avancement de l'Architecture au Canada ou ailleurs, “soit par l'octroi de bourses, la recherche, son civisme ou sa valeur professionnelle . . . “ Les candidatures pouvaient être proposées par tout Agrégé avec l'appui de cinq autres Agrégés, ou par le Président de l'Institut appuyé par cinq autres Agrégés. Il est intéressant de noter l'importance qu' on donnait alors à la recherche et à l'octroi de bourses deux aspects importants de la profession.

En 1930, le secrétaire de l'Institut adressa des lettres à 38 anciens Agrégés et 51 anciens présidents de l'Institut Royal et des Associations Provinciales, les invitant à devenir Agrégés de l'I.R.A.C.. Sur un total de 89 membres éligibles d'après les règlements en vigueur à cette époque, 45 acceptèrent.

La répartition des Agrégés, à ce moment-là, était comme suit:

Québec	13
Ontario	12
Saskatchewan	6
Alberta	5
Manitoba	4
Colombie Britannique	3
Les Maritimes	2

C'est à ce moment que l'I.R.A.C. conféra le premier titre d'Agrégé Honoraire. La personne choisie pour cet honneur était le Très Honorable vicomte Willingdon, G.C.S.I., G.C.M.G., G.C.I.M., G.B.E., Gouverneur Général et Commandant en Chef du Canada.

La préparation du diplôme fut confiée à M. W.S. Maxwell. Une fois terminé, il fut présenté dans l'intimité à son Excellence le 1^{er} juillet 1930 par le président d'alors, M. Percy E. Nobbs.

Pendant les années qui suivirent, les procès verbaux de l'I.R.A.C. font état de plusieurs candidatures au titre d'Agrégé de la part des membres de l'Institut Royal, de même qu'un certain nombre de démissions. On semble y relever un certain malentendu au sujet des règlements et, entre autres, il devint nécessaire pour le secrétaire bénévole de souligner qu'un Agrégé ne pouvait garder son titre qu'en restant membre d'une Société provinciale et que s'il en démissionnait, il devait retourner son diplôme d'agrégé. Le paiement de redevances annuelles cause sans cesse des ennuis aux administrateurs.

Pendant la crise économique de 1930, plusieurs Agrégés eurent du mal à acquitter leur cotisation. Aussi, le président se vit-il obligé de demander aux plus âgés des Agrégés de chaque Province, de veiller à ce que "le candidat au titre d'Agrégé fût mis au courant, avant la présentation de sa candidature, de l'obligation financière qui

lui incombait et à ce qu'il se déclarât prêt à l'accepter".

Agrégés a leur retraite

On étudiait alors la possibilité d'établir une catégorie d'Agrégés à leur retraite. En 1933, le secrétaire bénévole avisa les membres que lors de la prochaine assemblée annuelle du Conseil, on proposerait un amendement aux règlements prévoyant l'établissement d'une catégorie d'Agrégés à leur retraite. Cette motion reçue l'approbation du Conseil le 23 février 1934.

De 1930, date à laquelle M. Alcide Chaussée fut le premier à accepter le titre d'Agrégé, dans le but de fonder le Collège des Agrégés, jusqu'à 1939, il semble que, sans être menées au petit bonheur, la présentation des candidats, leur acceptation et les élections n'aient pas été entourées de toute la dignité désirable. L'idée ne semble pas être venue de présenter les Agrégés aux assemblées annuelles de l'I.R.A.C. et, au début du moins, les diplômes étaient habituellement envoyés par le courrier.

Dans une lettre adressée à M. T. Howarth le 27 octobre 1961, M. H.L. Fetherstonhaugh qui était président de l'I.R.A.C. en 1939, décrit comme suit la remise du diplôme d'Agrégé Honoraire à Lord Tweedsmuir, qui avait été empêché d'assister au banquet annuel:

"je fus autorisé à remettre le diplôme à son Excellence et on me fit savoir quel jour et à

quelle heure je devrais me présenter. J'avais complètement négligé de me renseigner sur la tenue prévue pour une telle circonstance et j'appris, à la dernière minute, que la jaquette ou un complet foncé étaient de mise; comme j'avais les deux avec moi, je choisis la première. Un des Aide-de-Camp me présenta alors à Lord Tweedsmuir et je lui remis le parchemin. Son Excellence m'assura que ce geste aiderait à lui rappeler un souvenir très heureux de son mandat de gouverneur-général du Canada.

Je me préparais à partir immédiatement, mais on m'invita à demeurer encore quelques instants pendant lesquels Lord Tweedsmuir entama une conversation assez technique sur l'architecture canadienne. Je n'entrerai pas dans les détails, mais il avait des idées très nettes sur ce que devrait être la base d'une architecture canadienne, dans le domaine résidentiel, d'un océan à l'autre.

Pour terminer, Son Excellence exprima ses meilleurs voeux pour le succès de l'I.R.A.C. et me fit part de la grande joie qu'il ressentait d'avoir été nommé Agrégé Honoraire".

On trouve dans les procès-verbaux de l'I.R.A.C. ce qui suit: "il est proposé par M. MacDonald, appuyé par M. Coon que les dépenses du voyage à Ottawa, occasionnées par la remise du diplôme, soient admises et qu'une compensation équitable soit versée. Adopté".

(M. Maxwell fut chargé d'étudier un nouveau sceau pour le diplôme d'Agrégé, et l'argent fut choisi au lieu de l'or qui avait été employé jusqu'à ce moment.)

L'élection de M. Eric W. Haldenby et de M. Forsey Page, tous deux de Toronto (numéros 67 et 68 de la liste des Agrégés) semble avoir apporté un nouveau dynamisme au groupe. Il est intéressant de constater que leur nomination fut proposée par M. Milton S. Osborne, professeur à l'Université du Manitoba, et appuyée par M. MacKenzie Waters; ce dernier était très actif dans la région de Toronto et M. Osborne, alors directeur de l'École d'Architecture de l'Université du Manitoba, devint par la suite directeur de l'École d'Architecture de l'Université de Pennsylvanie.¹

Les dossiers de l'I.R.A.C. nous apprennent que pendant la période des années '30 on consacra beaucoup de temps à l'étude du mode de sélection des Agrégés, du problème des redevances et du recouvrement des arrérages. Une révision des règlements devint évidemment nécessaire, et on demanda à M. G. McL. Pitts d'étudier la situation et de présenter un rapport aux membres du Conseil. M. Pitts proposa alors une nouvelle échelle de redevances pour les Agrégés

Note 1: Lors de son retour aux États-Unis. M. Osborne fit adopter par l'American Institute of Architects l'idée canadienne d'un Collège des Agrégés. Le cérémonial américain pour l'investiture et la convocation des Agrégés suit l'usage canadien. Les dames furent admises à la Convocation pour la première fois en 1962 à l'Assemblée de Dallas.

à vie, une échelle de paiements décroissants et l'extinction des redevances pour les Agrégés âgés de plus de 65 ans. Ces suggestions donnèrent lieu à des discussions animées et le rapport, après avoir subi certaines modifications, fut soumis au Conseil pour approbation. A la fin du débat, on relève dans les dossiers de l'I.R.A.C. le procès-verbal suivant: "proposé par M. Page, appuyé par M. Abra, qu'un comité soit formé de MM. Craig et Pitts pour organiser le Collège des Agrégés et qu'ils soient prêts à soumettre un plan bien défini à la prochaine réunion de l'exécutif. (Adopté)".

On suggérait aussi, à ce moment, que "le président du Collège des Agrégés soit le président sortant de l'Institut".

Le Collège des Agrégés

Il est difficile de trouver d'où vient le titre quasi-académique de "Collège des Agrégés". On ne semble relever nulle part ailleurs de précédent dans une organisation professionnelle et ceux qui ont joué un rôle actif lors de sa fondation, prétendent que le Collège était le premier du genre. Ce n'est sûrement pas au "Royal Institute of British Architects" qu'on peut trouver un précédent, car chez ces derniers, la cérémonie de remise des diplômes d'Agrégé est digne, mais très simple; à l'assemblée générale annuelle, les vétérans de la profession qu'on veut ainsi honorer se présentent devant l'assemblée où le président leur remet leur diplôme et leur donne une poignée de main. Sur ce point, on ne retrouve pas de

parallèle, non plus, avec l'American Institute of Architects", bien que, en ces dernières années, la cérémonie y soit devenue solennelle et qu'on y ait établi un cérémonial semblable à celui que pratique le Collège des Agrégés de l'I.R.A.C.. (voir note page 51)

Le comité Craig et Pitts rendit compte à l'exécutif, qui, à la réunion du 17 janvier 1941, autorisa la création du Collège des Agrégés.

Il fut également décidé que le dignitaire le plus important du collège porterait le titre de "Chancelier"; le vice- chancelier, celui de "Doyen"; le secrétaire ou archiviste serait le "Secrétaire-Archiviste"; le Conseil d'administration se composerait de 8 membres choisis parmi les 8 régions ayant la plus forte représentation au sein de l'Institut. Ce groupe s'appellerait "Le Sénat".

La principale réunion du Collège serait tenue au lieu et date de l'Assemblée annuelle de l'I.R.A.C.. Les nouveaux Agrégés seraient installés à cette occasion et l'on y réglerait également les affaires du Collège. L'Assemblée Annuelle des Agrégés se tiendrait en deux parties: la première, devant être connue sous le nom de cérémonie d'Installation, aurait un caractère privé et serait tenue en présence des Agrégés seulement, tandis que la seconde, étant la présentation des Diplômes d'Agrégés, aurait lieu devant tous les membres de l'Institut, comme c'était devenu la coutume depuis plusieurs années. Le cérémonial avait été

soigneusement établi par M. A.J. Hazelgrove et M. G. McL. Pitts. Lors de son investiture, chaque candidat devait recevoir un collier “de soie moirée rouge, bordé de galon doré” auquel serait suspendue la médaille de l’Institut.

On devait autoriser tous les Agrégés reconnus à porter la médaille, non seulement à la convocation des Agrégés, mais à toute cérémonie officielle de l’Institut.

On espérait que le Collège des Agrégés, au moyen de réunions régionales tenues au cours de l’année écoulée entre deux assemblées générales, travaillerait efficacement et fournirait l’occasion de présenter, pour l’élection de nouveaux Agrégés, des recommandations et des candidatures émanant des différents groupes provinciaux et, ce faisant, faciliterait l’étude d’autres affaires.

Le comité spécifiait que la salle prévue pour la convocation devrait pouvoir contenir environ 40 personnes assises et devrait être pourvue d’un d’une estrade pour recevoir le Chancelier, le Doyen et le Secrétaire-Archiviste; de plus, on devait y placer de chaque côté, quatre sièges pour les huit membres du Sénat. Le Chancelier devait être revêtu de la toge rouge, de chaperon et du mortier “habituellement portés lors de la remise d’un Doctorat dans une Université canadienne”, le Doyen devait porter la toge pourpre foncée avec mortier adéquat et le Secrétaire-Archiviste, la toge noire avec mortier.²

Tous les candidats devaient être munis d’une toge, mais sans mortier; toutefois, le Chancelier devait en avoir un supplémentaire pour coiffer les nouveaux candidats lors de leur investiture. Les candidats eux-mêmes devaient être assis de chaque côté de la salle de manière à laisser le centre libre pour les présentations individuelles.

Il est curieux de constater que, pendant toutes les délibérations et, même, pendant les discussions au sujet des Agrégés, qu’on retrouve dans les procès-verbaux de l’I.R.A.C., il n’est jamais question que cet aréopage ait d’autre raison d’être que de se perpétuer en s’adjoignant de nouveaux membres. Le rapport présenté par le comité Hazelgrove et Pitts n’avait d’autre souci que l’organisation du cérémonial du nouveau collège. Cela est tout de même compréhensible puisque l’organisation lâche de l’Institut et l’intérêt que portait le Conseil à d’autres sujets, avaient milité contre l’établissement d’une politique bien définie pour les Agrégés. De plus, les restrictions imposées par l’Acte, et les difficultés de communication créées par les ramifications de l’Institut et le caractère géographique du pays, rendaient difficiles, sinon impossibles, la tenue de réunions régulières, même sur un plan régional; de ce fait, la formulation de toute politique positive et cohérente pour l’avancement de la profession, devenait une tâche lente et compliquée. Il est évident, cependant, que les membres de la profession acquis à ce nouveau concept croyaient sincèrement que l’introduction

Note 2: En 1956. M. James H. Craig fit don au Collège des Agrégés. d’une toge, d’un chaperon et d’un mortier.

d'une cérémonie d'investiture plus digne et plus solennelle, de même que le sens d'unité qui en résulterait, renouvelleraient l'enthousiasme des Agrégés déjà initiés tout en impressionnant les nouveaux par l'honneur qui leur était conféré.

L'assemblée générale qui devait suivre la cérémonie d'investiture fournirait l'occasion d'un échange d'idées entre les Agrégés et aiderait l'éclosion de projets pour l'avancement de la profession.

Première Convocation du Collège des Agrégés

La 34ème Assemblée Annuelle de l'I.R.A.C. et la première Convocation du Collège des Agrégés furent tenues au "Arts and Letters Club" de Toronto, le 21 février 1941. La première convocation réunissait les Agrégés suivants dans la salle des membres du club:

L.N. Audet
Murray Brown
J.H. Craig
A.H. Chapman
A.R. Cobb
C. David
L. Fairn
H.L. Fetherstonhaugh
J.P. Hynes
A.J. Hazelgrove
H. Labelle
C. Watts

A.S. Mathers
M.S. Osborne
Forsey Page
G. McL. Pitts
B.E. Parry
W.L. Somerville

M. Forsey Page occupait le fauteuil présidentiel à titre de président du comité nommé par le Conseil de l'I.R.A.C. " dans le but de préparer le projet de constitution du Collège des Agrégés".

M. Page expliqua le but de la réunion et ouvrit la séance en ces termes:

"Dûment autorisés par l'Institut, nous sommes maintenant en mesure de constituer les Agrégés de l'Institut en un Collège et d'élire un Chancelier, un Doyen et un Secrétaire-Archiviste pour administrer les affaires du Collège".

M. Henri Labelle, appuyé par M. Murray Brown, proposa alors que l'assemblée se constitue en une organisation qui porterait le nom de Collège des Agrégés de l'I.R.A.C.. Cette motion fut adoptée à l'unanimité.

Sur une proposition de M. Pitts, appuyée par M. Audet, et adoptée à l'unanimité, les dignitaires suivants furent choisis:

- M. H.L. Fetherstonhaugh, Ancien président de l'I.R.A.C., Chancelier;

- M. W.L. Somerville, ancien président de l'I.R.A.C., Doyen;
- M. A.J. Hazelgrove, président de l'Association des Architectes de l'Ontario, Secrétaire-Archiviste.

Les Agrégés se levèrent, à ce moment, et les dignitaires mirent la toge de leur rang; le président de l'Assemblée, M. Page, les revêtit alors de leurs chaperons respectifs, celui du Chancelier était rouge; celui du Doyen, violet; et celui du Secrétaire-Archiviste, bleu. Le président remit ensuite à chacun d'eux, sa médaille et son collier. Quand ces trois dignitaires eurent pris place, le Chancelier exprima ses remerciements et ceux de ses collègues pour l'honneur dont ils venaient d'être l'objet. Il souligna aussi, avec regret, l'absence, pour cause de maladie, de deux Agrégés, M. R.M. Macdonald et M. P.J. Turner.

La convocation procéda alors à l'élection du Sénat, et sur une proposition de M. Charles David, appuyée par M. J.H. Craig, les membre suivants furent élus à l'unanimité:

- Leslie R. Fairn, représentant la Nouvelle Ecosse.
- H. Claire Matt, représentant le Nouveau Brunswick.
- Louis A. Amos, représentant le Québec.
- Forsey Page, représentant l'Ontario.
- Milton S. Osborne, représentant le Manitoba.

- F.B. Reilly, représentant la Saskatchewan.
- Cecil S. Burgess, représentant l'Alberta.
- P. Leonard James, représentant la Colombie-Britannique.

Le Chancelier demanda au Secrétaire-Archiviste de faire l'appel des noms, et tous les Agrégés présents s'avancèrent pour recevoir leurs insignes. On procéda ensuite à l'admission et à l'investiture des Agrégés nouvellement élus. Les premiers nouveaux élus de cette session inaugurale, étaient:

W.J. Abra, Ottawa; V.G. Blackwell, London, Ontario; C.W.A. Chivers, Winnipeg; B.R. Coon, Toronto; B.A. Jones, Kitchener, Ontario; R.I. Macbeth, St. Catharines; W.B. Riddell, Hamilton; G.R. Richer, St-Hyacinthe, Québec; W.R. Souter, Hamilton; A. Campbellwood, Montréal.

Les membres dont les noms suivent, n'ayant pu assister, furent néanmoins reçus "in absentia":

F.R. Findlay, Montréal; H.W. Neech, Lethbridge, Ottawa; L. Parent, Montréal; J.J. Perrault, Montréal; S. Douglas Ritchie, Montréal.

A l'issue de la Convocation, on tint la première assemblée générale, et dès le début, plusieurs membres réclamèrent un règlement sur la manière de porter le collier et la médaille. Sur une proposition de Murray Brown, appuyée par G. McL. Pitts, on décida à l'unanimité que le collier et la médaille seraient portés sous le col

du veston! Une autre proposition demandait que les Agrégés essaient d'organiser des réunions par province ou région entre les congrès annuels. Les Agrégés exprimèrent ensuite leurs remerciements empressés à M. Forsey Page pour le dévouement et le zèle qu'il avait apportés à l'organisation du Collège des Agrégés; on vota également des remerciements à M. Pitts, M. Fetherstonhaugh, le Chancelier; M. Somerville, le Doyen; et M. Hazelgrove, le Secrétaire-Archiviste, pour la part qu'ils avaient prise à la préparation du cérémonial d'investiture.³

On leva alors la séance, après avoir décidé que la Convocation se réunirait à nouveau lors de la prochaine Assemblée générale annuelle de l'I.R.A.C. ou à la demande du Chancelier. La formation du Collège des Agrégés n'apporta pas de solution à tous les problèmes de procédure, et la présentation des candidatures par les Agrégés, déjà reçus, d'une province, causa encore certaines difficultés, particulièrement là où il n'y avait qu'un seul Agrégé, comme c'était le cas en Colombie-Britannique (1946). On décida alors que, pour certains cas exceptionnels, les Conseils Provinciaux pourraient présenter des candidats, mais que, normalement, le Secrétaire-Archiviste devrait écrire au Sénateur, ou Agrégé Aîné, de chaque province lui demandant de convoquer une réunion des Agrégés de cette province dans le but de proposer les candidatures de nouveaux membres.

Ces candidatures devaient être soumises à l'approbation du Conseil pour être ensuite communiquées à tous les membres du Collège des Agrégés sous forme de bulletin de vote.

Bien qu'un cérémonial ait été approuvé, la durée du mandat du Chancelier, du Doyen et du Secrétaire-Archiviste n'avait pas été fixée.

En 1945, M. Forsey Page proposa qu'ils fussent nommés pour deux ans; cependant, lors de la Convocation de 1946, on décida que ces dignitaires n'occuperaient leur fauteuil que pendant un an et qu'ils ne seraient sujets à ré-élection qu'au moins un an après l'expiration de leur mandat. Cette décision fut plus tard amendée pour permettre un premier mandat d'une durée de trois ans.

En 1948, on apporta certaines modifications au cérémonial original et l'année 1951 vit un changement important dans l'ordonnance de la Convocation; les dames, et autres visiteurs, furent admis à la cérémonie d'Investiture de même la "Lampe du Savoir" fut portée solennellement en procession. Cette lampe avait été achetée grâce à un don de M. Sylvester Sullivan, Agrégé Honoraire, représentant de l'I.R.A.C. auprès du R.I.B.A.. Dans une lettre adressée au Dr. Howarth le 27 octobre 1961 par M. Fetherstonhaugh, le premier Chancelier, on y lit ceci:

Note 3 : Le cérémonial officiel adopté lors de cette première Convocation est donné en entier à, appendice 1 page 61.

"Ayant pu assister à la réunion du Collège des

Agrégés récemment, j'ai été enchanté par les changements qu'on a apportés au protocole. Au début, le Collège se réunissait dans la pénombre et la prolixité des discours avait mis à une rude épreuve la mémoire de votre premier Chancelier. A ce moment, les dames n'étaient pas admises et je crois que la nouvelle formule est bien meilleure". Nous n'avons pu vérifier si les premières cérémonies du Collège étaient tenues dans la pénombre intentionnellement ou si c'était dû à l'état naturel de la Chambre des Membres au "Arts and Letters Club" de Toronto; car c'est là qu'eut lieu la première réunion du Collège des Agrégés et là aussi que M. Fetherstonaugh prit la parole à titre de Chancelier!

Lors des années 60 et 70 la cérémonie d'admission fut simplifiée et abrégée. A titre d'exemple, en 1975, au lieu de lire une citation pour chaque nouvel agrégé, le secrétaire-archiviste en présentait une seule qui résumait, en termes généraux, les qualifications de tous les nouveaux candidats. On remet maintenant aux agrégés et aux invités, lors de la convocation, un petit livret contenant les citations imprimées.

Chaque dignitaire du collège est élu pour trois ans, et les termes se chevauchent de sorte qu'à tous les ans, on procède à l'élection d'un dignitaire. Les anciens chanceliers du collège des Agrégés reçoivent une réplique du médaillon d'office dans laquelle on a inséré sa médaille d'Agrégé. Un ancien chancelier qui a aussi été président de

l'Institut reçoit une barrette en or sur laquelle sont gravées les dates de son terme comme chancelier et qui doit être attachée au ruban qui supporte sa réplique de médaillon d'ancien président de l'institut.

Grâce aux frais d'admission et aux redevances annuelles, le Collège des Agrégés se trouva vite propriétaire d'une somme d'argent considérable pour laquelle on n'avait prévu aucun usage particulier dans la constitution. Aussi, décida-t-on, sur une recommandation de M. Forsey Page, de créer une bourse de \$1,500.00 qui serait offerte, tous les deux ans, aux gradués des écoles canadiennes d'architecture. Bien que les dossiers de l'I.R.A.C. ne mentionnent aucune date précise, M. Forsey Page dit que la Bourse fut établie en 1948 et que l'année suivante, un comité en détermina les conditions d'obtention. Le premier gagnant fut M. Kiyoshi Izumi, que l'on présenta à l'assemblée lors du dîner annuel de 1950. M. Izumi poursuivit ses études à l'École des Gradués de Harvard, de même que M. G.A.P. Carrothers, le gagnant de 1962.⁴

À ce moment, on fit appel aux Agrégés âgés de plus de 65 ans, et exerçant encore leur profession, pour continuer à payer les redevances annuelles et maintenir le fonds des bourses. Quatre ans plus tard (1955) le Chancelier d'alors, M. Page, signalait que 41 des 55 Agrégés âgés de plus de

Note 4 : La liste des boursiers est donnée à l'appendice 5. page 28.

65 ans avaient contribué volontairement leurs redevances au fonds. L'année suivante, la valeur de la bourse était portée à \$2,000.00. Elle passa à \$2,500.00 en 1959.

Depuis son inauguration en 1941, le Collège des Agrégés a maintenu son cérémonial, à quelques modifications près, et bien qu'on ne retrouve nulle part dans les dossiers des décisions qui aient changé l'orientation de la profession dans son ensemble, le Collège est hautement respecté et reconnaît volontiers ses responsabilités à titre de groupe sénior consultatif.

Suivant sa constitution actuelle, le Collège remplit trois fonctions principales:

1. Il honore les membres de l'Institut ainsi que les personnes étrangères à la profession qui se sont distinguées.
 "Le Collège a pour buts d'honorer certains membres de l'Institut... être reçu Agrégé est le plus grand honneur que l'Institut peut conférer ... sur un total d'environ 2,300 membres, seulement 140 sont Agrégés" (Le Chancelier Galt Durnford, 1960).
2. Il est le grand conseil de l'Institut.
 "On s'attend à ce que le Collège donne son avis au Président et au Conseil en matière d'administration" (Le Chancelier Forsey Page, 1953).
3. Il encourage la recherche et l'étude - un des

principaux buts de l'I.R.A.C. tels que l'Acte les décrit. "... les redevances que touche le Collège servent presque uniquement à attribuer des bourses aux élèves des écoles canadiennes d'architecture" (Le Chancelier Forsey Page, 1955).

Aujourd'hui le nombre des Agrégés se maintient aux environs de 8% du nombre total des membres de l'Institut.

Tous les membres sont avisés chaque année de l'opportunité qui leur est offerte et des procédures à suivre pour proposer des candidats au titre d'agrégé. Sur demande, on peut obtenir des formules spéciales requérant les signatures et une lettre d'appui de la part de cinq membres de l'Institut dont au moins un doit être Agrégé. Autrefois, les présentations étaient adressées directement au Conseil qui proposait une liste approuvée qu'on envoyait ensuite à tous les Agrégés à titre de bulletin de vote. Plus récemment, cependant, on a changé le processus. De temps à autre, le Chancelier nomme des présidents régionaux pour différents territoires du Canada, lesquels peuvent inclure une province ou plus suivant ses directives. Les présidents régionaux, dans leurs territoires respectifs, aident les Dignitaires du Collège en recevant les propositions, en amorçant le travail du comité lorsque requis et en agissant comme intermédiaires entre les Associations Constituantes et le Collège des Agrégés sur les sujets d'intérêt commun.

Chaque président régional choisit un comité de un à six membres pour recevoir et/ou amorcer les propositions au titre d'Agrégé. Les comités, par l'entremise des présidents régionaux, font parvenir toutes les propositions et les documents à leur appui ainsi que leur recommandations à un Comité de Sélection. Le Comité de Sélection est constitué du Chancelier à titre de président, du Doyen du Collège, du Président et du Premier Vice-Président de l'Institut et de deux autres membres nommés par les dignitaires précités et choisis parmi les membres de l'Institut. Le Comité de Sélection étudie toutes les propositions soumises avec pouvoir de les accepter, les rejeter ou les remettre à plus tard.

Ce Comité recommande aussi les Agrégés Honoraires. Par la suite, une liste des propositions acceptées est adressée à tous les Agrégés les avisant que si un Agrégé s'objecte à un nom, il doit faire parvenir une lettre confidentielle donnant les raisons de ses objections au Comité de Sélection avant une date fixée. Les règlements stipulent que: "Le Comité de Sélection pourra agir à son entière discrétion quant à cette lettre ou ces lettres."

La liste des propositions au titre d'Agrégé ou d'Agrégé Honoraire est considérée comme confidentielle jusqu'au moment où le Conseil de l'Institut aura donné son approbation finale et que les candidats auront été avisés et qu'ils auront accepté la nomination.

Les règlements stipulent que les qualifications requises pour être éligibles au titre d'Agrégé sont: "la distinction professionnelle", "le service méritoire envers la profession ou la communauté" et "le membre doit être âgé d'au moins 35 ans." Il est à noter qu'un Agrégé est nommé pour la vie, sujet au paiement régulier de redevances annuelles. Le titre d'Agrégé peut être retenu même si l'Association Provinciale à laquelle il appartient cesse d'être une Association Constituante de l'Institut. Cette dernière clause a été ajoutée à l'Article IV, Section 8(a) des règlements en janvier 1975 et comporte une signification importante. En 1973, les Architectes de la Province de Québec se sont officiellement retirés de l'Institut Royal d'Architecture du Canada, mais grâce à ce règlement, ceux qui avaient été élus Agrégés peuvent continuer à utiliser le titre F.I.R.A.C. et participer aux affaires du Collège des Agrégés.

Durant la dernière décade (1966-76) le Collège a grandi en force et en influence. L'ancien programme de Bourses aux étudiants a été modifié pour se plier aux besoins changeants de notre système éducationnel et les fonds ont été distribués autrement. Le Collège a versé des fonds à l'usage du Comité de l'éducation, du Comité des prix et bourses, d'un Comité formé des chefs des écoles d'architecture des Universités Canadiennes et il a financé au complet un projet primordial qui consiste à reviser et mettre à date le Programme Minimum suggéré par l'Institut et à la disposition des candidats à la

profession d'Architecture autres que ceux qui se qualifient par l'entremise des écoles d'architecture universitaires. Le Collège s'est dit prêt à fournir des groupes de travail pour assister l'Institut dans ses différents projets. Deux projets majeurs, entr'autres, ont été considérés par le Collège: la préparation d'un système de communication approprié aux besoins des membres de l'Institut pour alléger le travail du Conseil et la création d'une politique de recherche architecturale incluant la possibilité d'un Institut de Recherche de l'I.R.A.C.. Cependant, la situation sérieuse de l'économie nationale qui a eu un effet marqué sur la profession pendant les dernières années et qui a affecté défavorablement la situation financière de l'Institut a retardé toute autre considération de plans aussi ambitieux.

Le Collège des Agrégés a fermement endossé, en principe, sa croyance au concept de normes uniformes d'enregistrement pour tous les architectes du Canada et a contribué substantiellement au financement du Comité d'Attestation de l'I.R.A.C.. Le Collège surveille avec intérêt les expériences en réciprocité internationale. Il y a environ cinq ans, on a reconnu un enregistrement réciproque entre le Royaume Uni et les États-Unis et il est permis d'anticiper une extension de ce genre d'entente professionnelle avec d'autres pays.

Afin d'améliorer la bonne entente avec nos confrères professionnels d'outremer, et pour encourager l'Institut à renforcer ses liens internationaux, le Collège des Agrégés a voté en

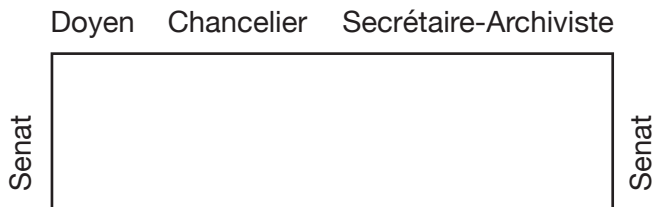
1975 un montant de \$1,000. pour la composition et la fabrication d'un médaillon, ressemblant au "Médaillon d'Office" que le R.I.B.A. présentait à l'I.R.A.C. en 1955, ce médaillon devant être offert par l'I.R.A.C. à l'Association des Architectes du Commonwealth. Le médaillon de Pederey Hunt, de Toronto, fut officiellement présenté à M. Ronald Gilling, de Sydney, Australie, alors président du C.A.A., aux bureaux du R.I.B.A. à Londres, pendant l'été de 1976. La présentation fut faite, au nom du Chancelier du Collège des Fellows, par M. C.F.T. Rounthwaite qui était en Angleterre à ce moment."

Il semble évident que le Collège des Agrégés aura à jouer un rôle de plus en plus important et spécial envers l'Institut Royal d'Architecture du Canada puisque l'Institut cherche continuellement des nouveaux moyens de rencontrer les demandes d'une société qui change rapidement. La nature de ce rôle, cependant, n'est pas encore déterminée.

Appendice 1

Premier Cérémonial adopté pour la convocation à l’investiture de nouveaux agrégés

Les Agrégés étant réunis, tous se tiennent debout pendant que le Chancelier, le Doyen et le Secrétaire-Archiviste du Collège vont prendre leurs fauteuils.



Le Doyen Agrégés, veuillez vous asseoir. M. le Secrétaire-Archiviste, certifiez-vous que tous, ici présents, sont des Agrégés?

Le Secrétaire-Archiviste (certifie ou non)

Le Doyen M. le Secrétaire-Archiviste, veuillez procéder à l’appel des noms, et les Agrégés présents répondront “Présent”. (On fait l’appel des noms).

Le Doyen Agrégés de l’Institut Royal d’Architecture du Canada, vous allez réaffirmer solennellement et selon les termes, votre promesse de fidélité au Collège des Agrégés.

Dites: Moi, (donnez votre nom), et répétez après moi;: ‘Moi, . . . je déclare solennellement et affirme ma soumission à tous les règlements qui ont été édictés, le sont maintenant ou le seront éventuellement pour la gouverne et la bonne administration du Collège des Agrégés. De plus, je promets solennellement de travailler à l’avancement des intérêts de l’architecture, aussi bien comme Art que comme Profession, par tous les moyens dont je dispose; et aussi, de défendre et de maintenir l’honneur et la dignité d’Agrégé”.

Le Doyen M. le Chancelier, le Collège des Agrégés étant réuni en bonne et du forme, je vous demande de déclarer la Convocation ouverte.

Le Chancelier Agrégés! En vertu de l’autorité que me confère le titre de Chancelier du Collège des Agrégés de l’Institut Royal d’Architecture du Canada, je déclare la Convocation des Agrégés proprement constituée et prête à examiner toute question pertinente. M. le Secrétaire-Archiviste, quel est l’ordre du jour?

Le Secrétaire-Archiviste M. le Chancelier, la Convocation a pour but l’installation et l’acceptation au sein du Collège des Agrégés d’un certain nombre de membres de l’Institut Royal d’Architecture du Canada qui, ayant été dûment recommandés et ayant subi l’épreuve du scrutin, suivant les exigences des règlements, sont maintenant considérés dignes d’être promus au rang honorifique d’Agrégé.

Le Chancelier M. le Secrétaire-Archiviste, voulez-vous lire les noms des membres auxquels vous faites allusion?

Le Secrétaire-Archiviste (Lit les noms, titres et lieux de résidence). Exemple: M. John Doe, Bachelier en Architecture (McGill), membre de l'Association des Architectes de la Province de Québec, de la ville de Montréal, Québec.

Le Chancelier Étant assuré que tout est bien conforme aux règlements d'admission, je déclare MM. John Doe, (et autres) éligibles comme membres du Collège des Agrégés. M. le Secrétaire-Archiviste, ces messieurs sont-ils à votre dispositions.

Le Secrétaire-Archiviste Ils le sont.

Le Chancelier Agrégés, nous allons maintenant procéder à l'investiture. M. le Secrétaire-Archiviste, voulez-vous, s'il vous plaît, aller chercher les candidats et les présenter à cette convocation. (Le Secrétaire Archiviste sort et revient avec les candidats).

Le Secrétaire-Archiviste M. le Chancelier je vous présente, à vous et, par votre entremise, aux Agrégés ici réunis, M. John Doe, (et autres).

Le Chancelier Messieurs! De temps immémorial certains hommes ont été choisis par leurs confrères pour recevoir un honneur ou une promotion. C'est

conformément à cette ancienne tradition que nous, ayant déjà été honorés du titre d'Agrégé, sommes maintenant qualifiés pour vous offrir et vous demander d'accepter le même titre dans ce corps constitué.

Consentez-vous à ce que, au nom de la convocation, je confirme votre acceptation et je vous accepte dans les rangs des Agrégés?

Les Candidats (Ensemble) J'y consens.

Le Chancelier Alors je vous demande de répéter, après moi, une promesse solennelle de fidélité au Collège des Agrégés. Moi, ... , je déclare solennellement et affirme ma soumission à tous les règlements qui ont été édictés, le sont maintenant ou le seront éventuellement pour la gouverne et la bonne administration du Collège des Agrégés. De plus, je promets solennellement de travailler à l'avancement des intérêts de l'Architecture, aussi bien comme Art que comme profession, par tous les moyens dont je dispose; et aussi de défendre et de maintenir l'honneur et la dignité d'Agrégé.

(Les Candidats sont alors présentés, un par un, par le Secrétaire-Archiviste, par la formule suivante).

Le Secrétaire-Archiviste Je vous présente M. John Doe pour que vous puissiez le recevoir et l'accepter dans le Collège des Agrégés.

Le Chancelier Je vous nomme Agrégé de l'Institut

Royal d'Architecture du Canada, et je vous remets ce collier et cette médaille, emblèmes de votre acceptation au Collège des Agrégés.

(Après que tous les candidats ont été investis)

Le Chancelier Je félicite les Agrégés nouvellement admis de leur promotion, et je leur souhaite la plus cordiale bienvenue dans le Collège des Agrégés. Il est inévitable que certains reçoivent un traitement préférentiel pendant que d'autres, peut-être aussi dignes de promotion, soient oubliés. C'est dans cet esprit qu'il faut envisager le titre d'Agrégé; non pas comme un titre de gloire personnelle, mais plutôt comme un rappel que, pour nous, les occasions favorables ont été plus nombreuses, et les réalisations, peut-être, moins difficiles.

Puisse le Collège des Agrégés ne jamais dégénérer en une institution limitée à ses propres intérêts personnels. Souhaitons, plutôt, qu'il soit une source continue d'inspiration et d'aide.

C'est à ce titre, seulement, que l'Ordre des Agrégés aura sa raison d'être et que le Collège des Agrégés sera perpétué.

Est-ce que les membres auraient quelque proposition à faire qui intéresse l'Institut Royal d'Architecture du Canada, en général, ou le Collège des Agrégés, en particulier?

(N.B. Ce rituel a été modifié et raccourci progressivement au cours des ans.)

Appendice 2

Tableau des Agrégés Honoraires

Année de Nomination

1930	°Très Hon. Vicomte Willingdon	Choisi comme premier Agrégé Hon., Gouverneur Général du Canada
1931	Sir Andrew Taylor	London, Angleterre
1933	°M. S.G. Curry	Toronto, Ontario
1935	°Sir Raymond Unwin	Ancien Président du R.I.B.A.
1936	°M. Walter S. Allward, R.C.A.	Toronto, Ontario
1938	°Très Hon. Lord Tweedsmuir	Ottawa, Ontario, Gouverneur Général du Canada
1939	°Très Hon. Vincent Massey	Haut-Commissaire du Canada au Royaume-Uni
1941	°Le Comte d'Athlone	Gouverneur Général du Canada
1942	°M. Ramsay Traquair, professeur	Guysborough, N.-E.
	°M. C.H.C. Wright, professeur	Toronto, Ontario
	°M. Hugh Vallance	Toronto, Ontario
	°M. Eden Smith	Toronto, Ontario
1946	°M. Ernest Wilby	Windsor, Ontario
1947	°M. L. Sylvester Sullivan, F.R.I.B.A.	Londres, Angleterre
1948	°Très Hon. Wm. Lyon MacKenzie King	Premier Ministre du Canada
	°Sir Jan McAlister	Secrétaire du R.I.B.A.
1949	°M. Jacques Greber	Paris, France
1950	°M. Joseph P. Ouellet	Ancien Président, Québec, Doyen de la Profession à Québec (1950)
1951	°M. Arthur L. Fleming, C.R.	Toronto, Ontario
	Très Hon. Louis St-Laurent, P.C., C.R., LL.D.	Premier Ministre du Canada
1952	°M. A. Graham Henderson	Glasgow, Ecosse
	°M. Glenn Stanton, F.A.I.A.	Président, A.I.A.
	°M. F.J. MacNab	Montréal, Québec
	°M. Chas J. Thompson	Vancouver, Colombie-Britannique
1953	°M. Robert F. Legget	Ottawa, Ontario
1954	°M. Clair W. Ditchey	Président, A.I.A.
1955	°M. Percy E. Nobbs	Montréal, Québec
1957	°M. Kenneth M.B. Cross	Président, R.I.B.A.
	°M. Leon Chatelain, Jr.	Président, A.I.A.
1958	°Hon. Robert Winters	Toronto, Ontario
1960	°Très. Hon. John Diefenbaker	Premier Ministre du Canada
	°Sir Basil Spence	Président, R.I.B.A.
	M. John N. Richards	Ancien Président, A.I.A.
1961	°Son Exc. Maj. Gen. Georges P. Vanier	Gouverneur Général du Canada
	M. Philip Will, Jr.	Président, A.I.A.
	°M. Stewart Bates	Président S.C.H.L.
1962	Sir William Holford	Président, A.I.B.A.
	M. Henry Ingham Ashworth, professeur	Président, R.A.I.A.
1963	Henry Lyman Wright	Ancien President, A.I.A.
1964	°Hon. Lester B. Pearson	Premier Ministre du Canada
	°Sir Robert Matthew	Président RIBA, UIA et CAA

1965	°Son Excellence Pierre Dupuis, CMG J. Roy Carroll, Jr.	Commissaire Général de la Foire Mondiale Canadienne 1967 Ancien Président A.I.A.
1966	Morris Ketchum, Jr.	Président, A.I.A.
1967	Arthur Gould Odell, Jr. M. Eugène Beaudoin	Ancien Président, A.I.A. Président, U.I.A.
1968	Sir Hugh Wilson, OBE Hon. Roland Michener, CC	Président, R.I.B.A. Gouverneur Général du Canada
1969	Robert L. Durham George E. Kassabaum Charles M. Nes, Jr.	Ancien Président, A.I.A. Président, A.I.A. Ancien Président, A.I.A.
1970	Joaquin Alvarez Ordonez Rex Whitaker Allen Ramon Corona Martin	Président Société Mexicaine d'Architectes Président, A.I.A. Président, U.I.A.
1971	Peter Shephard José Luis Sert °Robert F. Hastings	Président, R.I.B.A. Toronto, Ontario Président, A.I.A.
1972	Hon. John R. Nicholson Max O. Urbahn Rafael Norma	Lieutenant-Gouverneur de la Colombie Britannique Président, A.I.A. Président Fédération Pan-Américaine des Architectes
1973	S. Scott Ferebee, Jr. Alexander J. Gordon André Wogenscky Jai Rattan Bhalla	Président, A.I.A. Président, R.I.B.A. Président Fondation Le Corbusier Président, C.A.A.
1974	Archibald C. Rogers	Président, A.I.A.
1975	William Marshall, Jr.	Président, A.I.A.
1976	Louis De Moll Buckminster Fuller Georgui Orlov	Président, A.I.A. Ingénieur, Hon. F.A.I.A. Ancien Président, U.I.A.

Les deux personnes suivantes ont été élues mais jamais intronisées:

1972	Hon. Pierre Elliott Trudeau	Premier Ministre du Canada
1974	Hon. G.W. Grant McEwan	Ancien Lieutenant-Gouverneur de l'Alberta

°Décédé

Appendice 3

Tableau des Dignitaires du Collège des agrégés

Année	Chancelier	Doyen	Secrétaire-Archiviste
1941	A.L. Fetherstonhaugh	Wm. L. Sommerville	A.J. Hazelgrove
1942	A.L. Fetherstonhaugh	Wm. L. Sommerville	A.J. Hazelgrove
1943	°Charles David	Forsey Page	A.J. Hazelgrove
1944	A.L. Fetherstonhaugh	Wm. L. Sommerville	A.J. Hazelgrove
1945	°A.L. Fetherstonhaugh	Wm. L. Sommerville	A.J. Hazelgrove
1946	Wm. L. Sommerville	A.J. Hazelgrove	H. Claire Mott
1947	°Wm. L. Sommerville	A.J. Hazelgrove	H. Claire Mott
1948	°A.J. Hazelgrove	H. Claire Mott	Forsey Page
1949	H. Claire Mott	Forsey Page	J. Roxburgh Smith
1950	H. Claire Mott	Forsey Page	°J. Roxburgh Smith
1951	H. Claire Mott	Forsey Page	W. Bruce Riddell
1952	Forsey Page	Pierre C. Amos	W. Bruce Riddell
1953	Forsey Page	Pierre C. Amos	W. Bruce Riddell
1954	Forsey Page	Pierre C. Amos	W. Bruce Riddell
1955	°Forsey Page	A.T. Galt Durnford	W. Bruce Riddell
1956	Burwell Coon	A.T. Galt Durnford	°W. Bruce Riddell
1957	Burwell Coon	A.T. Galt Durnford	F. Bruce Brown
1958	Burwell Coon	John A. Russell	F. Bruce Brown
1959	A.T. Galt Durnford	John A. Russell	F. Bruce Brown
1960	A.T. Galt Durnford	°John A. Russell	F. Bruce Brown
1961	°A.T. Galt Durnford	John Y. McCarter	F. Bruce Brown
1962	H.H.G. Moody	John Y. McCarter	F. Bruce Brown
1963	H.H.G. Moody	Earl C. Morgan	Gérard Venne
1964	H.H.G. Moody	Earl C. Morgan	Gérard Venne
1965	Harland Steele	Earl C. Morgan	Gérard Venne
1966	Harland Steele	°Earl C. Morgan	Neil M. Stewart
1967	Harland Steele	Henri Mercier	Neil M. Stewart
1968	Peter M. Thornton	Henri Mercier	°Neil M. Stewart
1969	Peter M. Thornton	Henri Mercier	Howard L. Bouey
1970	Peter M. Thornton	Allan F. Duffus	Howard L. Bouey
1971	Richard E. Bolton	Allan F. Duffus	Howard L. Bouey
1972	Richard E. Bolton	Allan F. Duffus	James W. Strutt
1973	Richard E. Bolton	Ernest J. Smith	James W. Strutt
1974	Gérard Venne	Ernest J. Smith	James W. Strutt
1975	Gérard Venne	Ernest J. Smith	Frank Noseworthy
1976	Gérard Venne	Thomas A. Groves	Frank Noseworthy
1977	William G. Leithead	Thomas A. Groves	Frank Noseworthy

°Décédé

Appendice 4

Dons au Collège des Agrégés

- 1951** La “Lampe du Savoir” grâce à des fonds
souscrits par M. Sylvester Sullivan
- 1956** La toge, le chaperon et le mortier du Chancelier;
don de Mme James H. Craig
La médaille du Chancelier;
dessinée et offerte par M. Forsey Page
- 1959** “Le Régistre”; présenté par le Dr. Bruce Brown
“Le cahier des Présences; offert par M. W. Bruce Riddell
- “Trois chemises” portant inscriptions et assorties
aux deux volumes déjà mentionnés, pour l’usage
des Dignitaires pendant les Convocations;
M. A.T. Galt Durnford
- 1967** “Certificats pour les Dignitaires Sortants du Collège”
présentés par M. Harland Steele

Appendice 5

Boursiers du Collège des Agrégés de l'I.R.A.C.

1950	Kiyoshi Izumi
1952	G.A.P. Carrothers
1954	C. Ross Anderson
1956	David Horne
1958	Richard E. Tustian
1960	Jean Gareau
1962	John D. Turner
1964	Pierre Guertin
1966	Ronald Brian Walkey
1968	Michèle Bertrand James McKellar
1970	W.D. Hulme Thomas E. Martin

L'auteur désire exprimer sa gratitude à M. Forsey Page et à ceux dont les noms suivent pour l'aide qu'ils lui ont apportée dans la préparation de ce fascicule:

H.L. Fetherstonhaugh: Premier Chancelier du Collège des Agrégés (1941)

H.H.G. Moody: Chancelier du Collège des Agrégés (1962-1964)

Burwell Coon: Chancelier (1956-1958)

A.T. Galt Durnford: Chancelier (1959-1961)

Dr. Bruce Brown: Secrétaire-Archiviste (1957-62)

Robbins Elliott: Directeur Administratif, I.R.A.C.

W.G. Raymore pour ses commentaires sur le texte.

Theo Dimson: pour ses graphiques.

Pour les renseignements supplémentaires ajoutés à la seconde édition (1977), l'Auteur remercie Gérard Venne, Chancelier (1974-1976) et Robert A. Christie, Secrétaire-Trésorier Exécutif de l'I.R.A.C.

L'impression de cette brochure a été rendue possible grâce à un généreux don de H.H.G. Moody, de Winnipeg, Chancelier (1962-1964). La traduction et l'impression de la version française furent une contribution de Gérard Venne, Chancelier (1974-1976).

Thomas Howarth
Toronto 1977

